

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

Herausgeber: Visarte Schweiz

Band: - (1986)

Heft: 1

Rubrik: D'une section à l'autre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

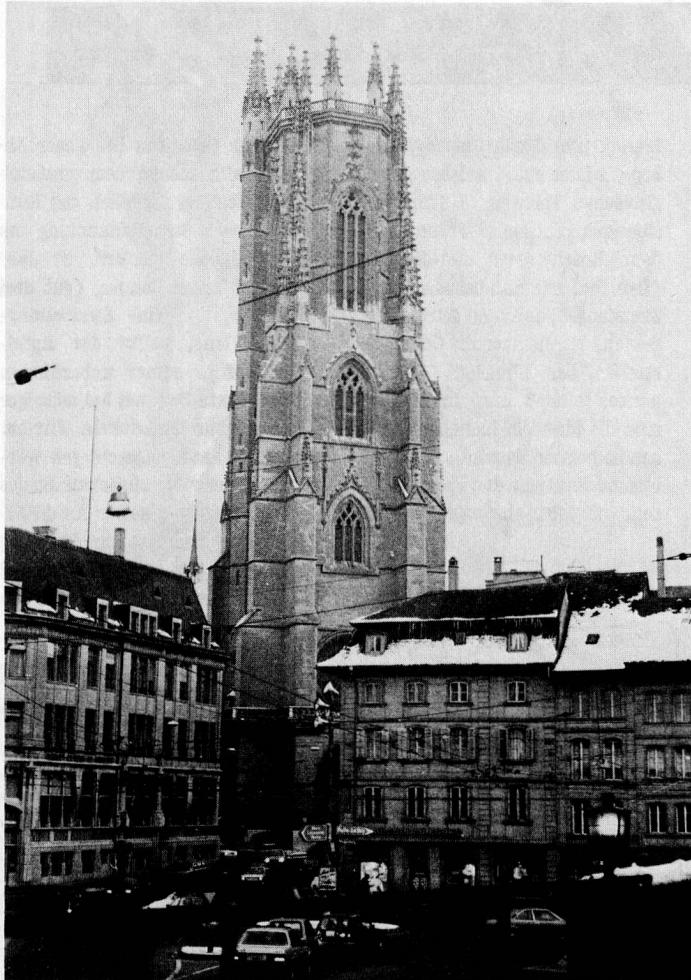
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

D'une section à l'autre

La section de Fribourg



De la ville au canton

Forte de plus de cinquante membres, la section de Fribourg, à l'instar de plusieurs consœurs en Suisse, traverse le temps en passant sur des bosses et dans des creux. Toutefois, depuis 5 ans environ, il apparaît que les problèmes s'estompent quelque peu, que les relations avec les institutions concernées et les autorités s'améliorent sensiblement et que l'activité de la section a repris un second souffle qui se confirme progressivement. Jacques Cesa et Claude Magnin nous ont aidé à en esquisser la silhouette.

Relations

avec les autorités et perspectives

Si la section n'est pas représentée à la commission culturelle du canton, les relations qu'elle entretient avec les responsables du Musée d'Art et d'histoire suscitent l'optimisme. Dans la mesure où les autres Musées dépendent du premier nommé, les portes s'ouvrent doucement. La section y délègue un membre et sa voix commence à se faire entendre auprès de l'institution et auprès des autorités cantonale. A ce titre, le Musée s'est engagé à réaliser un rétrospective d'un artiste fribourgeois.

Le canton et la ville de Fribourg ont entrepris les démarches pour souscrire à un atelier à la Cité internationale des Arts à Paris. En outre, la ville est en train d'acheter un ancien bâtiment dans lequel 5 ateliers seront aménagés. La section s'interroge actuellement afin de définir sa position qui oscille encore entre la création d'autant d'ateliers individuels et la mise à disposition de matériel pour la mise en place d'un atelier communautaire. Il est vrai que le problème de l'équipement en locaux de travail pour les

artistes, longtemps laissé de côté à Fribourg, prend actuellement des proportions importantes. L'initiative privée de la part de quelques artistes a permis la réalisation, à Romont, d'un atelier de gravure dont l'exploitation mérite de s'étendre et d'être rentable. En vieille ville, un certain nombre de locaux appartenant à l'armée, devraient se libérer incessamment. Lieux adéquats pour y installer des ateliers d'artistes. Il est souhaitable que les autorités se manifestent à bon escient.

Portrait de la section

Il y a une trentaine d'années, la grande majorité des membres et des activités étaient circonscrites aux limites de la ville de Fribourg. Et la volonté d'étendre la section à l'ensemble du canton a provoqué, à l'époque, certains remous notamment de la part des anciens. Actuellement, c'est un acquis sur le plan de la structure, mais le passage à l'action fait quelquefois ressurgir le débat.

Comme un peu partout ailleurs, la vie de la section repose sur un groupe de membres enthousiastes qui doit faire face à un abstentionnisme problématique des PSA aux réunions de travail et à un manque de moyens financiers pour mettre en place un plan d'activités. A ce dernier propos, il apparaît, par exemple, que la cotisation à la section de Fribourg est la plus basse de Suisse. Cette situation sera rétablie prochainement. Quant au fonctionnement de la section, «il faut sortir du club de contemporains» affirme Claude Magnin. Si le miracle n'existe pas en la matière, la situation peut évoluer en modifiant le cahier des charges du comité qui devrait fonctionner comme un collège, en mettant en place un autre procédé d'acceptation des nouveaux candidats qui ne seraient plus choisis par l'ensemble des membres de la section mais, à l'exemple de la section du Tessin,

par un jury ad hoc chargé non seulement d'examiner le dossier des artistes mais de suivre leur travail. Le dynamisme de la section passe également à travers une remise en cause des activités, notamment le Salon des artistes fribourgeois, et la définition d'une politique culturelle.

Dans les perspectives, la section se fonde sur des expériences vécues pour dégager des lignes de force à concrétiser dans les activités futures. Le Salon d'abord. Cette année, l'importance de la participation des artistes membres de la SPSAS de Fribourg (39) a révélé la modestie des mètres de cimaises mis à disposition de chaque artiste (4m). Surface insuffisante évidemment. Aussi l'exposition des PSA organisée dans un home de personnes âgées en 84 a-t-elle démontré l'intérêt de la formule «éclatée» et des rapports qui se sont instaurés avec un autre public. C'est pourquoi, la section tient à renouveler l'expérience dans un cadre et sous une forme différente. Dans une optique analogue, les échanges, à l'image de celui réalisé avec la section de Soleure en 1981, seront repris afin de faire connaître le travail de création des artistes fribourgeois en dehors de leurs frontières cantonales. Des actions collectives, comme celle du mur de la prison centrale l'année dernière, renforcent la solidarité entre membres et ouvrent un champ d'activité immédiatement visible sinon spectaculaire. C'est une voie dans laquelle les jeunes artistes investiront de leur temps et de leur talent. Si on y ajoute l'opportunité qu'il y aurait à intervenir aussi systématiquement dans tous les chefs-lieux de districts, on mesure à quel point la section de Fribourg a besoin de toutes les forces nouvelles pour atteindre ces objectifs. Avec le rajeunissement de la section, les augures ne peuvent être que favorables.

Claude Stadelmann